

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	31 (1902)
<b>Heft:</b>	13
<b>Rubrik:</b>	Chronique scolaire

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

HISTOIRE. — *Cours moy. et sup.* : Origines de la Confédération jusqu'aux guerres de Bourgogne. Chaque cours dans son manuel respectif.

INSTR. CIVIQUE. — *C. moy.* : chap. 4, 5 et 63. — *C. sup.* : La Confédération, p. 419 à 432.

CHANT. — En été : répétition des morceaux étudiés et théorie ; en hiver : le programme qui sera publié par le *Bulletin*.

DESSIN. — 1 heure par semaine ; tenir 1 cahier spécial. Suivre la méthode dite genevoise. Guide *Gremaud* sans copie.

GYMNASTIQUE. — L'examen aura lieu dans la 1<sup>re</sup> quinzaine de novembre.

Exercices d'ordre : pages 25 à 39. — Exercices libres : pages 60 à 77. Numéros imprimés en caractères gras. — Exercices cannes : pages 106 à 120. — Jeux : Le carrousel. Le passe-balle. Un 3<sup>me</sup> jeu facultatif.

(A suivre.)

La Commission administrative du Musée pédagogique nous a envoyé une lettre en réponse aux déclarations faites à M. Tinguely en conférence d'arrondissement à Bulle. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

## Chronique scolaire

**Espagne.** — *Bâtiments scolaires.* — Touchée de compassion à la pensée qu'un grand nombre d'enfants de Madrid ne recevaient pas d'instruction, par suite du manque d'écoles, la reine Marie-Christine a décidé la construction de quatre bâtiments scolaires dont elle vient de poser la première pierre.

**Prusse.** — *Amélioration de l'écriture.* — Le ministre des cultes a envoyé aux écoles des collèges une circulaire sur la nécessité d'obtenir des élèves une écriture bonne et parfaitement lisible. La circulaire fait remarquer que les efforts des maîtres dans les écoles supérieures manquent fréquemment d'énergie et d'unité sous ce rapport. Pour assurer un meilleur succès au travail de tous ceux qui s'occupent du relèvement de l'écriture, le ministre a pris la décision suivante : « A l'avenir, dans tous les témoignages et diplômes qui seront délivrés aux élèves durant leurs études primaires, secondaires et supérieures, il sera donné une note spéciale d'écriture. En outre, les maîtres réprimanderont sévèrement les élèves qui montrentraient des tendances à écrire leurs noms d'une manière illisible. »

**Confédération.** — *Hygiène scolaire.* — La troisième assemblée générale annuelle de la Société suisse pour l'hygiène scolaire a été ouverte le 14 juin, à Bâle, sous la présidence de M. Burkhardt-Finsler, conseiller d'Etat. Le professeur Albert Burkhardt, de Bâle, et le Dr Eugène Bourquin, de La Chaux-de-Fonds, ont rapporté sur la lutte contre les maladies contagieuses à l'école. M. Reese, conseiller d'Etat, a fait une conférence sur les bâtiments scolaires de Bâle.

Le lendemain a eu lieu l'assemblée générale de la Société. Le rapport et les comptes annuels ont été approuvés ; la Société compte actuellement 552 membres. L'assemblée a décidé de commencer prochainement la publication d'une correspondance spéciale pour l'hygiène scolaire.

MM. le Dr Siegrist, oculiste à Bâle et Dr Steiger, oculiste à Zurich, ont rapporté sur le but et la méthode de l'examen visuel dans l'école primaire. L'assemblée a adopté à l'unanimité les thèses présentées par M. le Dr Steiger, demandant principalement que tous les enfants soient examinés, au point de vue des yeux, dans le premier mois de leur première année d'école, que l'examen soit répété plus tard, et que les parents et les instituteurs reçoivent les instructions nécessaires pour le traitement des enfants dont le système visuel est normal. M. F. Fæh, inspecteur scolaire, a présenté un rapport sur les institutions en faveur de la jeunesse scolaire dans le canton de Bâle-Ville.

**Valais.** — Nous trouvons dans la loi du 26 mai 1902, sur les traitements du personnel enseignant primaire, un article qui prévoit une indemnité de *50 francs au moins* à MM. les instituteurs ou autres personnes qualifiées qui auront donné le cours préparatoire au recrutement.

---

## A VIS OFFICIELS

---

Ensuite de démission, la place d'un maître à l'école secondaire de Morat est à repourvoir. L'enseignement comprend le dessin, l'allemand et la géographie. Traitement initial : 2,300 fr. pour trente heures de leçons par semaine. Les inscriptions sont reçues, à Morat, jusqu'au 15 juillet. L'entrée en fonctions aura lieu à la mi-août.

\* \*

La clôture des cours de l'école normale de Hauteuve a été fixée au lundi 28 juillet. Les examens du brevet auront lieu, par conséquent, les 29, 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août pour les aspirants ; les 4, 5, 6 et 7 août pour les aspirantes, et le 8 août pour les maitresses d'ouvrage.

La date des examens de renouvellement n'est pas encore fixée ; nous la publierons en son temps.

La Commission cantonale des études a fait choix des œuvres d'auteurs classiques sur lesquelles les candidats aux examens de 1903 devront formuler une appréciation raisonnée.

- |                     |   |
|---------------------|---|
| 1. Brevet :         | CORNEILLE : Polyeucte.<br>MONTALEMBERT : Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie.   |
| 2. Renouvellement : | LACORDAIRE : Vie de saint Dominique.<br>MOLIÈRE : L'Avare.<br>BOILEAU : L'Art poétique.<br>MONTESQUIEU : Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. |